JOURNAL SOCIALISTE

GEUDI 5 FEVRIER 1914

6 Pages -- 5º Le journal l'HUMANITÉ est vendu en Belgique Ola se

ABONNEMENTS

Républicain

Dès que l'on prononce, à la Chambre, le mot « referendum », les fervents disciples d'Hégésippe Simon se dressent comme des diables et poussent lugubrement le vieux cri bien connu : « Souvenez-vous du Deux-Décembre ! »

Les malheureux confondent le plébiscite, pratique césarienne, avec le referendum, principe républicain. Rien de plus démocratique que le referendum qui fait participer directement le peuple à la confection des lois et qui élève sa mentalité en l'habituant à discuter sur des idées, sur des faits et sur ses propres intérêts.

Je ne sais si les fervents disciples d'Hégésippe Simon connaissent un certain Jean-Jacques Rousseau qui vivait sous Louis XV et qui est généralement considéré comme un des précurseurs de la Révolution française. Or, ce fut ce Jean-Jacques qui, le premier, proposa à la France l'application du referendum, et la Révolution en avait introduit le principe dans la Constitution du 24 juin 1793.

Ces mêmes disciples d'Hégésippe Simon ont-ils entendu parler d'un pays qui s'appelle la Suisse et qui est situe en Europe ? Je ne sache pas que cette Suisse, où la France pourrait utilement trouver tant d'exemples de liberté et de simplicité républicaines, soit placée sous le sceptre d'un empereur ou d'un roi. Le président n'y est même pas logé dans un palais et n'y possède pas la vent se prémunir contre les effets de l'humoindre garde militaire. Or, le referendum y fonctionne à la satisfaction générale, depuis de longues années. Et, malgré cela. M. Clemenceau lui-même, qui fit si bien manœuvrer les troupes à Narbonne et à Draveil, ne parviendra pas à me persuader que ce pays est infesté de nationalisme et de césarisme.

Je laisse de côté le referendum constitutionnel, qui nous manque si malheureusement, en France, en face de la Constitution monarchique de 1875, si chère aujourd'hui aux radicaux, et qui existe en Suisse, où tout projet d'initiative populaire présenté par 50.000 citoyens au moins entraîne, s'il est agréé par le peuple, le renouvellement des Chambres et la revision des lois constitutionnelles.

Occupons-nous seulement du referendum législatif qui fonctionne si merveilleusement dans cette République et qui lui donne un caractère démocratique dont la nôtre est encore bien éloi-

La Constitution fédérale porte que les lois fédérales, après avoir été votées par le Parlement, doivent, avant d'entrer en vigueur, être soumises à l'adoption ou au rejet du peuple, si la demande en est faite, dans les trois mois, par 30.000 électeurs ou par huit cantons.

Il résulte de cette disposition que l'entrée en vigueur de toute loi fédérale est suspendue pendant trois mois à partir de sa promulgation. Si, durant ce délai, le referendum n'est pas demandé, la loi est réputée ratifiée par le peuple et devient exécutoire de plein droit. Si, au contraire, le referendum est demandé, le texte de la loi est distribué à tous les citoyens, qui sont appelés à voter, un jour déterminé, sur l'adoption ou le rejet de la loi. Finalement, la loi n'est adoptée qu'à la condition de l'aveir été par la majorité des cantons fédérés.

La plupart des grandes lois fédérales, douanes, peine de mort, rachat des mises au referendum. On a même vu la Suisse rejeter, après referendum, une loi d'organisation militaire. Ah! si le referendum eût existé chez nous, nous eussions certainement évité l'abo-

puis pas arriver à comprendre ce qu'il sienne, et son représentant le plus auy a de césarien dans un tel système. J'y torisé ne craint pas de conclure que le vois, au contraire, l'exercice même du seul moyen de combler le déficit, c'est droit populaire appliqué à la confection | d'accroître tous les impôts actuels, les

contrôle réel sur ses élus, qui cessent la terre. Que messieurs les grands bourd'être, comme ils le sont en France, des maîtres investis de tous les pouvoirs. Si la besogne lui paraît mal faite, le peuple suisse la casse impitoyablement, tandis que le peuple français, traité en mineur et en esclave, est obligé de subir des lois faites au-dessus de lui et souvent contre lui par des élus trop fréquemment infidèles à leurs engage-

ments. Ici, en France, nous n'avons que le droit de gregner contre les lois qu'on nous impose. Nous n'avons ni appel ni recours contre celles qui pesent le plus lourdement sur nous. Nos élus sont nos maîtres ; le peuple est dédaigneusement écarté de la besogne législative. Et; si l'on examine le jeu de la Constitution de 1875, on s'aperçoit que la loi n'est, en France, que l'expression de la volonté des quelques vicillards envoyés au Luxembourg par les soins des préfets cachés derrière la fiction du suf-

Les fervents disciples d'Hégésippe Simon, qui ne sont en réalité que des monarchistes et des bonapartistes à faux-nez républicain, s'accommodent fort bien d'un tel régime. Il est propice à la satisfaction de leurs ambitions et de leurs appétits.

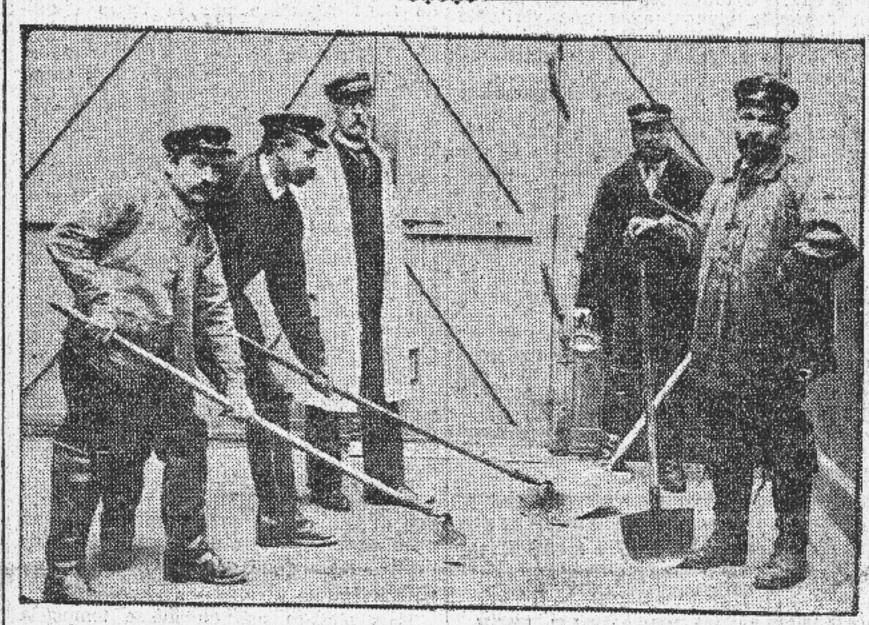
frage restreint.

Mais je crois bien que nous sommes au bout. Si le peuple veut éviter le retour de l'empereur ou du roi, il faudra qu'il se décide à balayer les mensonges et à exiger une vraie République.

MAURICE ALLARD

Un Principe -:- LE FEU EN ÉGOUT -:-

Comment éclate le feu dans le royaume de l'eau Une réglementation qui s'impose mais se fait attendre



UN GROUPE D'EGOUTIERS

mission de curar la grande ville et, en l'assainissant, de la rendre habitable - doimidité, du séjour en des souterrains malsains, en une atmosphère viciée par le flot d'immondices chaque jour renouvelé que Paris projette en ses égouts. La tuberculose les décime Mais s'il est un danger auquel en pourrait les croire soustraits, c'est celui de l'incendie. Il n'en est rien : le feu fait des victimes dans la cité souterraine de l'eau souillée et ses ravages deviennent si fréquents que les ouvriers s'en inquiètent et demandent qu'une protection efficace leur soit accordée.

Le feu sous terre

Comment l'incendie paut-il se déclarer sur les canaux qu'emplit un flot bourbeux. parmi le réseau serré des conduites, des fils et des tubes de tous calibres ? A cause de l'essence, de l'huile, des vernis à base d'alcool que les établissements industriels et, plus que tous, les garages d'automobiles, font couler en égout. Ces substances, de faible densité, flottent à la surface des eaux, forment une nappe qui s'écoule lentement. Au contact des lamnes que portent les égoutiers, les brasiers liquides s'allun'ent et la galerie s'emplit de flammes qu'avive le courant d'air permanent. C'est miracle quand les hommes ne sont pas flambés dans l'étroit boyau.

En janvier dernier, pour ne parler que d'un accident récent, les hommes du vingt quatrième atelier manœuvraient le bateauvanne le long du collecteur de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Le bateau-vanne est une barque munie à l'avant d'une porte qui se lève et se balsse à volonté ; l'eau préalablement accumulée derrière un bar-

Les ouvriers égoutiers - qui ont pour rage de planches - pousse le hateau, et la vanne baissée refoule devant elle les matières. Au contact d'une lampe, le feu s'alluma instantanément le long du canal sur lits de l'hôpital militaire sont occupés et

une longueur de cent mètres. Les ouvriers réfugiés sur le bateau eu- les de convalescents étant trop petites pour rent la présence d'esprit de lever la vanne ; le torrent enflammé passa à leurs côtés et disparut, entraîné par le violent courant. Mais que fût-il arrivé si l'incendie les avait surpris dans une voie étroite ? Combien fussent sortis vivants?

On attend un décret

Il est interdit de jeter à l'égout des matères inflammables. Mais si les garages publics, appartenant à la catégorie des ctablissements classes sont atteints par la l'églementation et contraints, par consequent, à quelque précaution, il n'en est pas de même des garages non classés, des | titution trop faible et d'autre part, au fait, établissements j'articuliers. Coux ci échan- qu'à la suite de la nouvelle loi militaire, pent à la réglementation ; ils ne se pri- on a entassé trois classes dans des locaux vent pas d'envoyer à l'égout les résidus déjà insuffisants pour deux. - M. C. inflammables de leurs réservoirs d'essence : la Compagnie des Omnibus observerait sur certains points le même sansgêne. Le résultat de cette « liberté » laissee aux particuliers est que, chaque jour, des travailleurs exposés déjà de cent manières aux accidents et aux maladies graves, courent le risque d'être brûlés vifs. Il faut, paraît-il, un décret du ministre des travaux publics pour imposer aux établissements particuliers — de plus en plus nombreux - l'adoption des indispensables mesures de sécurité. Pour que la formalité du décret soit enfin remplie, faut-il attendre que des égoutiers aient trouvé la mort dans un incendie souterrain?

L. M. BONNEFF.

DECADENCE

Le président de la Chambre de commerce de Paris, dans un grand journal du matin, analyse les difficultés économiques et sociales qui entravent l'essor de la production française : insuffisance de la population, et par conséquent de la consommation, défaut d'initiative, citoyens votants et par la majorité des complaisance pour les emplois de l'argent qui n'exigent aucun effort personnel, mauvaise organisation du système bancaire qui ne soutient pas l'activité chemins de fer, etc., etc., ont été sou- du pays. Mais tout cela, visiblement, n'est que le prétexte de l'article. Son vrai but, son objet essentiel et peut-être unique, est de combattre toute réforme fiscale: C'est, paraît-il, la menace de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur minable loi de trois ans et probable- le capital pratiqués depuis longtemps ment aussi toutes les folies qui ont si dans les pays les plus puissamment inlourdement obéré les finances publi- dustriels, qui paralyse en France le progrès économique.

J'ai beau me creuser la tête, je ne Voilà où en est la bourgeoisie pariimpôts de consommation, la patente, Dans ce système, le peuple exerce un l'impôt foncier sur les maisons et sur geois de Paris aient donc le courage de proposer au peuple de France, par un programme de parti très net, ces solutions merveilleuses.

Mais je me disais, en lisant ces lignes : Comment se fait-il donc que la bourgeoisie française ferme délibérément les yeux sur le véritable problème ? Comment ne reconnaît-elle pas que la civilisation industrielle est menacée partout en Europe par les progrès d'un militarisme dévorant? Ce n'est pas seulement le prolétariat qui souffre de ce développement monstrueux ; ce ne sont pas seulement les œuvres de solidarité sociale qui sont compromises, ce sont les classes moyennes qui sont surchargées ; c'est l'essor du capitalisme productif et fécond qui est contrarié et appesanti.

Il fut un temps, sous la Restauration, sous Louis-Philippe, ou l'élite de la bourgeoisie industrielle, pénétrée de l'esprit de saint simonisme, avait la fierté de son rôle et le souci de développer la civilisation européenne. Quelle décadence aujourd'hui! Quel rabougrissement ! Les représentants les plus qualifiés de la hourgeoisie industrielle et marchande de Paris, soit qu'ils aient peur d'être dénoncés par les démagogues du nationalisme, soit que, incapables de comprendre et de régler la nécessaire évolution sociale ils veuillent s'abriter sous la force acca-

Si les grands bourgeois de tous les pays savaient organiser une Ligue internationale de la paix, s'ils savaient séparer nettement leur cause, qui est celle des producteurs, de l'intrigue stérile et épuisante des fauteurs de conflit, leur action internationale, s'ajoutant à l'action croissante du prolétariat universel, débarrasserait le monde du fardeau sous lequel il fléchit convulsivement. Mais ces hommes qui se croient des hommes d'action ne savent pas oser, ne savent pas vouloir ; ces hommes qui se croient des hommes d'ordre aggravent le profond conflit social de toutes les misères, de toutes les colères, de toutes les violences que suscite ou prépare un militarisme qu'ils n'ont même plus le courage de juger.

Ils n'ont plus qu'une pensée, misérable et sordide : ruser avec l'impôt et rejeter sur la masse des citoyens pauvres des charges fiscales que la bourgeoisie pourrait réduire très sensiblement, si elle avait gardé quelque audace d'esprit et quelque étendue du

JEAN JAURES.

La Ligue pour le droit des Femmes EST ENTRÉE EN CAMPAGNE

Neuf femmes ont été inscrites sur les listes électorales parisiennes

La Ligue française pour le droit des femmes a décidé de profiter des élections législatives pour manifester dans les vingt jarrondissements de Paris. Elle a déjà passé aux actes dans trois arrondissements et obtenu des résultats.

Des adhérentes de la Ligue se sont présentées aux mairies des 1er, 17º et 19º arrondissements pour demander d'être inscrites sur les listes électorales. Au 1er arrondissement, le maire a inscrit

lui-même une postulante de la meilleure grâce du monde. C'est un galant homme. Il y a eu deux inscriptions au 17°, six au 19º. Et même les électeurs venus pour le même motif ont plaidé la cause de la Ligue.

Ah! par exemple, au 4º arrondissement l'accueil a été mauvais. On a refusé aux femmes qui demandaient leur inscription de les laisser pénétrer dans la salle. Qui on ? Eh! sans doute, quelque rond-de-cuir grincheux et de cervelle racornie qui n'a même pas remarqué que cette défense d'entrer était un cas de violation de la

Il en a été de même au 9º. C'est un quartier inféodé à la réaction. Les nouveautés démocratiques y sont regardées de

La Ligue ne se tient pas pour battue sur aucun point. Elle fait par ministère

DANS L'ARMÉE

Les épidémies sévissent

ON COMPTE 300 MALADES A TOURS 200 AU MANS - II Y A DES MORTS

Tours, 4 février. - (Par téléphone, de notre correspondant particulier). - L'état sanitaire des troupes de la garnison de Tours est particulièrement inquiétant.

Ce matin, un journal local annonçait que depuis un mois, quatre décès s'étaient produits au 66° régiment d'infanterie, dus à la fièvre typhoïde. Or, à l'heure même où paraissait cette information, on pouvait voir se diriger vers la gare un nouveau convoi funéraire : celui d'un jeune soldat du 32° d'infanterie.

Une rapide enquête faite aujourd'hui m'a permis d'apprendre que l'émotion qui commence à gagner la population touran-gelle est parfaitement justifiée. Si je ne puis donner d'une manière certaine le nombre exact des décès qui ont eu lieu au cours de ces dernières semaines, je puis dire qu'il est certainement élevé. L'autorité militaire cherche à cacher la

En dehors des nombreux cas de typhoïde, e méningite cérébro-spinale et de rougeole. qui se sont produits dans la garnison, il Grand-Palad. Le corps serait en état de y a dans les deux régiments d'infanterie,

notamment, un nombre considérable de malades. Au 66° on en compte actuellement près de 300. Au 32°, dans un seul bataillon, et dans la seule journée d'avant-hier, 93 hommes ont été reconnus à la visite. Tous les dans les régiments, les infirmeries, les sal-

un si grand nombre d'occupants, on a du

transformer un certain nombre de cham-

brées en salles de malades. Je dois aussi signaler un fait important Les soldats atteints de typhoïde ont été transportés dans une caserne nouvellement construite et destinée à une batterie d'artillerie. Or, les platres de cette construction sont encore humides et je sais qu'il y a peu de temps encore, elle était considérée comme insalubre.

La situation est donc grave. Il n'est pas téméraire de dire qu'elle est due, d'une part, à l'incorporation de recrues de cons-

200 MALADES: 2 DÉCES AU MANS

Le Mans, 4 février. - Une épidémie de fièvre scarlatine sévit en ce moment dans la garnison du Mans.

Le 117e régiment d'infantarie est particulièrement éprouvé. Deux cents soldats sont soignés à l'hôpital militaire, où des baraquements ont

du être construits d'urgence. Deux soldats de la dernière classe ont strccombé.

Il y a de nombreux cas graves.

A SAINT-NAZAIRE

Une épidémie semblable vient d'éclater à la caserne du 64e de ligne, à Saint-Nazaire.

Durant les froids sibériens que nous avons subis dernièrement, il n'était alloué que trente-six kilos de charbon par compagnie, soit trois kilos par chambrée. Les résultats ne se sont pas fait atUN CRIME

Directour Politique : JEAN JAURES

La disparition Une révolution

ON RETROUVE ENTERRÉ DANS L'USINE LE CORPS DU DIRECTEUR DISPARU

On n'a pas oublié en quelles circonstances mystérieuses M. Cadiou, directeur de l'using de nitro-cellulose du Grand-Palud, près de Brest, avait disparu, il y a environ un mois.

A cette époque on envisagea diverses hypothèses : la fugue, le suicide ou même l'assassinat: La famille, tout dernièrement, faisait connaître qu'elle accorderait une prime de 2,500 francs à la personne qui fournitait une indication permettant de retrouver le disparu mort ou vivant.

Des bruits de toute sorte coururent sur la disparition de l'administrateur de Grand-Palud.

Or, il semble bien, après la découverte que l'on vient de faire à Brest, que M. Cadiou a du être victime d'un assassinat. Voici, en effet, la dépêche parvenue dans l'après midi d'hier et relatant cette nouvelle, qui a provoqué une profonde émo-

Brest, 4 février. - Le cadavre de M. Cadiau aurait été retrouvé enfaui dans la terre, dans l'une des douves de l'usine de complète putréfaction.

Le Parquet s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations.

La somnambule avait tout indiqué!

Brest, 4 février. - Mme Cadiou, qui habite Paris, avait recu d'une somnambule de Lille des détails tellement précis sur la mort de son mari, qu'elle en avait immédiatement avisé son beau-frère, M. Cadiou, tanneur à Brest Ce dernier se rendit, ce matin, à Landerneau et, si étrange que le fait puisse paraître, en s'aidant des indications fournies par la somnambule, découvrit, à dix heures du matin, le cadavne de son frère enfoui sous cinq centimètres de terre, à trois cents mètres de Le Parquet de Brest, aussitôt prévenu,

s'est rendu sur les lieux à deux heures. Le cadavre de Cadiou portait deux blessures mortelles, l'une à la tête et l'autre au cou, qui était presque totalement sectionné. Le docteur Rousseau, de Brest, a procédé à l'autopsie.

Il est d'ores et déjà établi que Cadiou a été attiré dans un guet-apens. Le procureur de la République a interrogé de nombreux témoins, mais jusqu'à présent, aucune arrestation n'a été opérée, bien que des soupçons très graves pèsent sur une ou deux personnes.

Une pelle recouverte de dabris humains a été retrouvée dans l'usine. Enfin, autre détail à noter, l'ancien directeur de la Grande-Palud était encore

LES VICTIMES DE L'AVIATION

Chute mortelle d'un aviateur allemand

Munich, 4 février. - Un sous-officier aviateur est tombé d'une hauteur de deux cents mètres et s'est tué.

Nombre de nos abonnés à ce jour :

12.400

LE MONUMENT SCOTT AU LAUTARET



verses expéditions antarctiques, et à la tête desquels se trouve le docteur Charcot, sont partis hier matin de Grenoble, se dirigeant vers le Lautaret, où ils vont inaugurer un monument élevé à la mémoire du commandant Scott.

Au cours d'une cérémonie toute récente

à la Sorbonne, le commandant Evans, retracant l'histoire de la découverte du Pôle sud par le commandant Scott, et la mort de celui-ci sur la route du retour, eut l'occasion de rappeler les essais que son chef était venu faire en 1908 dans les Alpes dauphinoises. Il s'agissait d'essayer des traîneaux automobiles sur les neiges du

Ces essais se prolongèrent et donnèrent des résultats satisfaisants qui déciderent le commandant Scott à emmener quelques types de ces traîneaux au Pôle. Au cours d'huissier sommer les maires récalcitrants de ces essais, l'explorateur, déjà célèbre, d'avoir à inscrire celles qui le demande conquit d'emblée par sa simplicité et son blante des armées de métier, ne savent ront. La campagne de propagande de la caractère tous ceux, officiers, soldats et même plus regarder la réalité en face. Ligue en est là. Elle commence bien.

Le docteur CHARCOT

Quand fut connue la mort du vaillant chef de l'expédition antarctique anglaise, le docteur Charcot ayant émis l'idée d'éconquérir le pôle, reçut immédiatement de cemment encore un navire gigantesque, multiples adhésions. Un professeur de bo- l'Imperator, a vainement réclainé l'augtanique de l'Université de Grenoble preta mentation de sa quote-part au détriment son concours et en peu de temps la somme | du Nord-Deutscher Lloyd.

AU PÉROU

de M. Cadiou militaire

DES OFFICIERS SE SONT EMPARÉS DU POUVOIR-LE PREMIER MINISTRE EST TUE

New-York, 4 février. - Une dépêche de Lima annonce qu'une révolution miltaire a éclaté dans cette capitale : le président de la République, M. Guillermo E. Bib-linghurst, est tombé aux mains des révolutionnaires, qui, sous les ordres du colo-nel Benavides, avaient attaqué le palais. Le général Varela, premier ministre, a été tué au cours du combat qui a suivi.

M. Auguste Durand, ancien chef du parti révolutionnaire, qui est actuellement en possession du palais, formera le nouveau gouvernement. (Havas.)

[M. Guillermo E. Billinghurst avait été clu en 1912. Il devait rester au pouvoir jusqu'en 1916. Le Pérou, qui était jadis la plus impartante des colonies espagnoles de l'amérique du Sud, quoique constitué en République, a été toujours gouverné par une clique de militaires professionnels et par le clergé. La changement de gouvernement ne signifie, pas dans ce pays un changement de régime, mais simplement la prépondérance de la coterie clerico militaire plus forte sur celle cul

LE BIPLAN ALLEMAND A LUNEVILLE

Les deux officiers aviateurs sont repartis hier

Contrairement à ce qu'avait annoncé un télégramme de Nancy, les deux officiers allemands qui avaient atterri aux environs de Lunéville n'étaient pas repartis le jour même pour regagner la frontière. L'autorité militaire à la disposition de laquelle ils étaient restés consignés, au château de Lunéville, désirait les soustraire à la curiosité de la population. Les deux officiers ont donc passé la nuit

de mardi et la matinée de mercredi à la brigade des dragons. L'enquête faite sur les instructions du ministre de la guerre n'ayant rien révélé d'anormal dans la conduite des officiers aviateurs allemands, l'autorisation de repartir leur a été accordée:

M. René Renoult, ministre de l'intérleur, a donné des instructions en ce sens au sous-préfet de Lunéville

Le départ des deux aviateurs

Luneville, a l'évrier. - Les officiers allemands ont quitté Lunéville dans une automobile appartenant à un officier de dragons, qui conduisait lui-même. Les deux aviateurs, qui étaient en tenue,

ont été conduits à la gare-frontière d'Avricourt. Aucun incident ne s'est produit. L'appareil sera dirigé par chemin de fer sur Strasbourg.

LA GUERRE

Compagnies de transports maritimes

LES ROULIERS DE LA MER ONT ROMPU LEUR ENTENTE LE "GENERAL POOL" A VÉCU

Un événement considérable vient de se produire dans le monde économique. En notre pays, où les faits divers seuls importent, il est passé complètement ina-

Cet événement, c'est la dénonciation de l'entente qui liait depuis plusieurs années entre elles les sociétés de navigation d'Europe et d'Amérique pour le trafic entre les deux continents.

Quelques compagnies européennes avaient, des 1892, jeté les bases d'un accord. La Hamburg-Amerika, de Hambourg, et le Nord-Deutscher Lloyd, de Brane, la Red Star de Belgique et la Holland-Amerika, auxquelles s'étaient bientôt jointes la Compagnie Générale Transatlantique francaise, avaient alors signé le « Pool Continental » pour régler entre elles les effets

d'une concurrence désastreuse. Les compagnies anglaises et américaines demeurèrent longtemps à l'écart. En 1902, la création du « Trust de l'Océan », par Pierpont Morgan, créait entre elles mêmes des divisions terribles. En face des cinq compagnies fusionnées par le roi de l'acier : la White-Star, la Leyland, l'Atlantic Transport Line anglaises; la Dominion et l'American Line, américaines, de puissantes sociétés comme la Royal Mail ou la Cunard restaient indépendantes et l'anarchie capitaliste sévissait intensément.

Février 1908 vit la fin de cette guerre économique. Le « General Pool » termina la lutte entre tous les rivaux. C'est lui qui vient de disparaître, après avoir duré six

Les ambitions de la Hamburg-Amerika Le « Pool » réglementait trois questions

importantes: En premier lieu, le transport des marchandises exportées d'Europe, les frets de retour étant laisses à l'écart en raison de la concurrence des tramps, les navires " vagabonds ";

En second lieu, le transport des passagers de cabines : En troisième liau, le transport des émigrants. C'est surtout sur ce point que l'entente était stricte. Les compagnies étalent tenues de se communiquer chaque mois le chiffre de leurs passagers d'entre-pont et les bénéfices réalisés sur ce chapitre formaient un fonds commun que les affi-

liés se partageaient en fin d'exercice, sui-

vant des quotités fixées d'après le tonnage

de leurs flottes respectives.

C'est à propos des émigrants qu'est née la mésentente. La Hamburg-Amerika, qui, sous l'active direction de M. Ballin, un des lever un monument au lieu même où était amis intimes de Guillaume II, a beaucoup venu travailler celui qui se préparait à accru sa flotte, et qui vient de lancer re-

nécessaire fut réunie et le monument fut duit de 200 à 150 mark les prix de pas-duit de 200 à 150 mark les prix de pas-sage d'entrepont à destination de New-hier.